

# SPEEDMEETING : EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES

---

Rouen  
Le 24 avril 2025

CITEO



RUDO|LOGIA  
pôle compétences déchets



01



# RAPPEL DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES

## 6 ans pour atteindre les objectifs 2030 sur les 3 R



### RÉDUCTION DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Investiguer, accompagner  
et diffuser les pratiques

**-20%**  
D'EMBALLAGES MENAGERS  
EN PUU  
D'ICI 2025



### RÉEMPLOI CO-CONSTRUIRE DES FILIÈRES

Développer la connaissance et  
accompagner de nouvelles filières

**10%**  
D'EMBALLAGES RÉEMPLOYÉS  
D'ICI 2027



### RECYCLAGE ACCELERER SUR LA COLLECTE ET LES NOUVELLES FILIERES

À domicile et hors foyer  
Pour tous les matériaux

**70%**  
DE TAUX DE RECYCLAGE  
TOUS EMBALLAGES  
D'ICI 2030

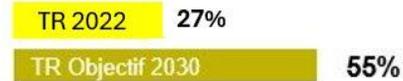
## Objectifs par matériaux



### Papier-Carton



### Plastiques



### Aluminium



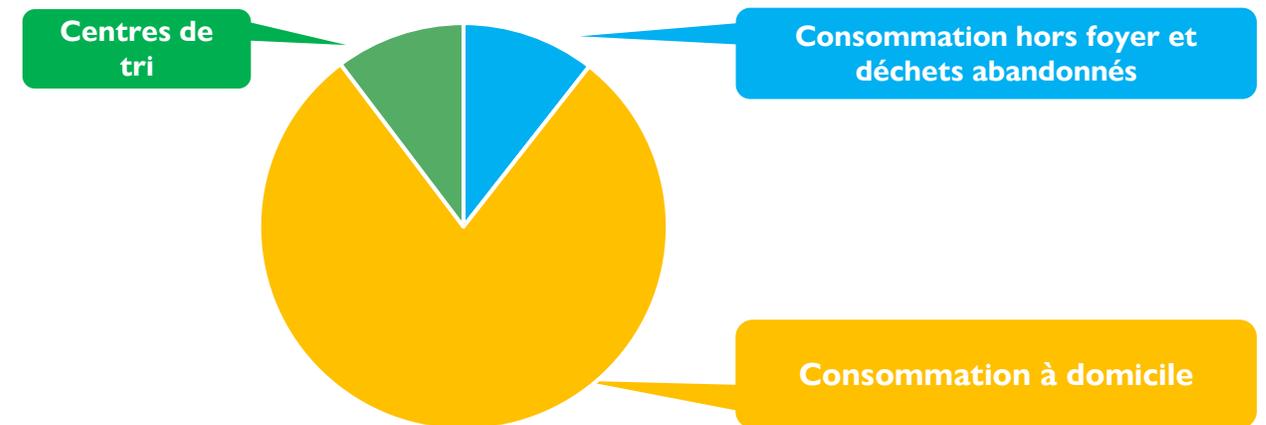
### Acier



### Verre



Les tonnes potentielles à aller chercher principalement à l'étape du geste de tri



⇒ DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS ENCORE DANS NOS ORDURES

**25%** du poids de nos ordures ménagères sont des emballages et des papiers soit 54 kg/hab/an

# 02



## Barème contrat-type pour la collecte sélective

<b>Soutiens</b>		<b>Éléments de calcul</b>																																			
<b>À la tonne</b> <i>Tonnes x €/t</i>	<b>SCS</b>	Acier	Alu	PCNC	PCC	PCM	Plastiques : territoire sans ECT	Plastiques : territoire en ECT	Verre																												
		73 €/t	470 €/t	177 €/t	352 €/t	107 €/t	0 €/t	776 €/t	8 €/t																												
	<b>Srm</b>	Acier Mâchefers		Alu Mâchefers		Acier compost / métha.		Alu compost / métha.																													
		12 €/t		75 €/t		62 €/t		400 €/t																													
<b>À la performance</b> <i>Majoration du soutien à la tonne</i>	<b>SPR</b>	<p>SPR = Tus * % coefficient de majoration à la performance de recyclage</p>			<p>Poursuite de l'évolution des seuils jusqu'en 2029</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TMR / Année</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Seuil Bas</td> <td>51%</td> <td>52%</td> <td>53%</td> <td>54%</td> <td>55%</td> <td>56%</td> </tr> <tr> <td>Seuil Intermédiaire</td> <td>66%</td> <td>67%</td> <td>68%</td> <td>69%</td> <td>70%</td> <td>71%</td> </tr> <tr> <td>Seuil haut</td> <td>83%</td> <td>85%</td> <td>87%</td> <td>89%</td> <td>91%</td> <td>93%</td> </tr> </tbody> </table>					TMR / Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Seuil Bas	51%	52%	53%	54%	55%	56%	Seuil Intermédiaire	66%	67%	68%	69%	70%	71%	Seuil haut	83%	85%	87%	89%	91%	93%
TMR / Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029																															
Seuil Bas	51%	52%	53%	54%	55%	56%																															
Seuil Intermédiaire	66%	67%	68%	69%	70%	71%																															
Seuil haut	83%	85%	87%	89%	91%	93%																															
<b>À la sensibilisation</b>	<b>SAS</b>	<p>0,20 € par habitant et 6 500€ par Ambassadeurs du tri en 2024 puis 10 000 € à partir de 2025 <b>NEW</b></p> <p>En 2025 : Elargissement des actions éligibles aux missions de prévention et réduction des déchets, Réemploi, tri sur l'espace public déchets abandonnés d'emballages et papiers. <b>NEW</b></p> <p>Plafond : 1 ambassadeur pour 8000 habitants <b>NEW</b></p>																																			
<b>À la valorisation des refus de tri</b>	<b>SVE refus</b>	75 €/t par tonne valorisée d'emballages dans les refus de tri				<p><b>NEW</b> Soutien non éligible si la CL souhaite le pourvoi sur ses refus</p>																															
<b>À la valorisation énergétique</b>	<b>SVE OMR</b>	Tce 2016 * coefficient dégressif (jusqu'à 30 % en 2024) (pe>0,6)					<p>Poursuite de l'évolution du coefficient de dégressivité jusqu'en 2026</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coefficient</td> <td>30%</td> <td>20%</td> <td>10%</td> <td>0%</td> <td>0%</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table>			Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Coefficient	30%	20%	10%	0%	0%	0%														
Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029																															
Coefficient	30%	20%	10%	0%	0%	0%																															
<b>À la connaissance des coûts</b>	<b>SCC</b>	3% du soutien à la tonne + 6000 € par EPCI de collecte (2% jusqu'en 2023 et 3% depuis 2024)																																			

# Exemple d'un liquidatif

CYCLAD	N°Contrat	CL017011 - 4600005528	Solde N°	SDCL0170112023EMBV01
	Détail des calculs du Solde Emballages 2023 - Barème F			

Page 1

Matériaux de Collecte Sélective	Gisement en Kg/Hab /an	Soutien Unitaire en €/T
Acier_CS	3,8	68
Aluminium	1,3	439
PCM	16,1	100
PCNC		165
PCC	1,0	329
Plastiques avec ECT	17,3	725
Plastiques hors ECT		725
Verre	38,0	7

Tonnes Seuils*	Soutien Unitaire**	Tonnes Maxi***
1 369,898	34,0	2 556,256
468,649	219,5	874,509
5 804,040	50,0	10 830,454
	82,5	
360,499	164,5	672,699
6 236,640	362,5	11 637,693
	362,5	
13 698,977	3,5	25 562,562

Contrat d'objectif/Données de référence	
Critère 1	100%
Critère 2	0%
Critère 3	100%
Soutien de réf reconstitué	3 772 591,30 €
TCE 2016 Reconstitué	12 180,42 €
% Incinération 2016	6,95%
Taux inci > 0,6 2023	10,77%
Coef Degressivité TCE	40,00%

\* (gisement x pop / 1000) x (1+IAT)  
 \*\* soutien appliqué aux tonnes > tonnes seuil et < tonnes maxi

Population déclarative Année du solde	224 233
Nombre de communes	234
IAT	60,77%
Nombre de structures de collecte	1
Taux Moyen de recyclage (TMR)	89,61%
Coefficient de Majoration (CMP)	50,00%

Détail Trimestriel de l'ECT	Population	Nb Mois
1er trimestre	224 233	3
2e trimestre	224 233	3
3e trimestre	224 233	3
4e trimestre	224 233	3

Date Sensibilisation ECT	01/01/2012
--------------------------	------------

Hors Cadre Appel à projet	
---------------------------	--

Matériaux / Type de soutien	Tonnes livrées	Tonnes déduites	Tonnes ou nb soutenus	Performance (kg/hab/an)	Soutien Unitaire (€/T)	Soutien Base (€)	Soutien Perf Recyclage SPR (€)	Soutien Total (€)	€/hab	Quote Part du soutien Total
Acier CS	672,432	-	672,432	2,999	68,00	45 725,38 €	22 862,69 €	68 588,06 €	0,31 €	
Aluminium	97,068	-	97,068	0,433	439,00	42 612,85 €	21 306,43 €	63 919,28 €	0,29 €	
Aluminium souples	67,539	-	67,539	0,301	439,00	29 649,62 €	14 824,81 €	44 474,43 €	0,20 €	
PCM	3 954,813	-	925,426	4,127	95,56	88 430,02 €	42 158,70 €	130 588,72 €	0,58 €	
PCNC	6 980,515	-	5 444,802	24,282	157,67	858 467,60 €	409 271,46 €	1 267 739,06 €	5,65 €	
PCC	290,988	-	290,988	1,298	329,00	95 735,05 €	47 867,53 €	143 602,58 €	0,64 €	
Plastiques	2 376,304	-	2 376,304	10,597	725,00	1 722 820,40 €	861 410,20 €	2 584 230,60 €	11,52 €	
Verre	11 733,850	-	11 733,850	52,329	7,00	82 136,95 €	41 068,48 €	123 205,43 €	0,55 €	
<b>Soutien à la Collecte Sélective (SCS)</b>	<b>26 173,509</b>		<b>21 608,409</b>	<b>96,366</b>		<b>2 965 577,87 €</b>	<b>1 460 770,29 €</b>	<b>4 426 348,15 €</b>	<b>19,74 €</b>	<b>95,9%</b>

Acier issus de Machefers	515,147	-	515,147	2,297	12,00	6 181,76 €		6 181,76 €	0,03 €	
Alu issus de Machefers	20,118	-	20,118	0,090	75,00	1 508,85 €		1 508,85 €	0,01 €	
Acier issus de traitement Mécano Biologique	5,644	-	5,644	0,025	62,00	349,93 €		349,93 €	0,00 €	
Alu issus de traitement Mécano Biologique	1,150	-	1,150	0,005	400,00	460,00 €		460,00 €	0,00 €	



# Exemple d'un liquidatif

P/C Compost(Uniquement DOM)					80,00			0,00 €	0,00 €	
Soutien à la valorisation énergétique des emballages dans les refus issus des centres de tri : SVE Refus			847,439		75,00			63 557,92 €	0,28 €	
Soutien à la valorisation énergétique des emballages restant dans les OM résiduelles : SVE OMR								4 872,17 €	0,02 €	
Soutien aux autres formes de valorisation (SAV) (SVO DOM + SVE REFUS + SVE OMR)								68 430,09 €	0,31 €	1,5%

	ADT Déclarés	ADT Max	ADT Soutenus	Soutien unitaire						
Soutien à la communication : SCOM				0,15				33 634,95 €	0,15 €	
Soutien à l'ambassadeur du tri	10	19	10	4 000,00				40 000,00 €		
Soutien à l'action de sensibilisation auprès des citoyens : SAS (Scom + SADT)								73 634,95 €	0,33 €	1,6%
Soutien à la connaissance des coûts: SCC	Montant forfaitaire			2,00%				38 812,41 €	0,17 €	0,8%
TOTAL Hors Soutien de transition	26 715,568		22 150,468	-				4 615 726,14 €	20,58 €	100,0%

Soutien de transition / Contrat d'objectif			67%					0,00 €	0,00 €	0,0%
--	--	--	-----	--	--	--	--	--------	--------	------

SOMESC								0,00 €	0,00 €	
Soutien Générique au Fonctionnement								0,00 €	0,00 €	
Tri simplifié								0,00 €	0,00 €	
Autres soutiens et déductions								0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL Dont ST								4 615 726,14 €	20,58 €	100,0%

Calcul du TMR

Matériaux	Perf CL	Gisement	Ratio
Acier de CS	2,999	5,100	0,972
Acier issus de mâchefers x 0,5	1,149		
Acier issus de Traitement Mécano Biologique	0,025		
Alu de CS	0,433		
Alu souple	0,301		
Alu issus de mâchefers x 0,5	0,045	17,100	1,000
Alu issus de Traitement Mécano Biologique	0,005		
PCNC	28,409		
Dont PCM	4,127		
PCC	1,298		
P/C Compost (Uniquement DOM)	-		
Plastiques	10,597	17,300	0,613
Verre	52,329	38,000	1,000
<b>Taux Moyen de recyclage</b>			89,61%
<b>Coefficient de majoration à la performance de recyclage (Cmp)</b>			50,00%

Données Fibreux

	Tonnes	Perf	%
Total Fibreux	11 273,916	50,278	
Plafond Papiers Cartons Soutenables	78% des tonnes Papiers Cartons Livrés (PCNC + 30% PCM)		
<b>Seuils TMR</b>			
Bas	49,00%		
Intermédiaire	64,00%		
Haut	80,00%		

Soutiens	Éléments de calcul				
SOUTIENS A LA TONNE	Standard	Bureautique	À désencrer	Papier-Carton en Mélange à trier	
	€/T	123 NEW	110 NEW	98 NEW	
TAUX DE PRESENCE CONVENTIONNEL DES PAPIERS DANS PCM	Standard	Bureautique	À désencrer	Papier-Carton en Mélange à trier	Papier-Carton en Mélange triés
	€/T	100%	100%	70% tonnes 2023 47% tonnes 2024 (soutiens 2025) Non défini tonnes 2025 NEW	100%
TAUX D'ACQUITTEMENT	Taux défini annuellement par l'ADEME sur la base des données fournies par les Eco-Organismes Prise en compte des free-riders dans le calcul du taux pour les tonnes 2024 (soutiens 2025) NEW				
MAJORATION A LA PERFORMANCE	Plus de Majoration à partir de 2025 NEW				



# Plateformes de communication Citeo



# Trions + : toute la signalétique sur le tri et les kits de communication

CATALOGUE ▾ | Marina Rouet ▾ | Déconnexion

Recherche dans le catalogue...

Trions+

Des outils clés en main pour personnaliser en quelques clics votre communication sur le tri et le recyclage



Accueil » Catalogue » Programmes et Kits » Programme extension des consignes de tri » Supports de signalétique

Programmes et Kits ▾

Affichage : [icônes] Éléments par page 12

Affichage 1-2 sur 2 [icônes] Page



## Autocollants pour conteneurs

**Description :** Supports autocollants à poser sur vos bacs ou conteneurs « emballages », emballages en verre et papiers, qui précisent les nouvelles consignes de tri, avec un focus sur les nouveaux emballages en plastique à trier.

Formats : 242 x 380 mm (vertical) ou 330 x 242 mm (horizontal).



## Affiches pour local propreté

**Description :** Affiche à disposer dans le local propreté, au-dessus des bacs ou conteneurs de tri. Elle indique clairement les nouvelles consignes, avec un focus sur les nouveaux emballages en plastique à trier. Personnalisable selon votre dispositif de tri local.

Formats : 40 x 60 cm (vertical) ou 60 x 40 cm (horizontal)

Affichage : [icônes] Éléments par page 12

Affichage 1-3 sur 3 [icônes] Page 1 / 1 [icônes]

## Présentation de la campagne Vague 2

**Description :**

**Cible :** Collectivités

Dans cette présentation, vous retrouverez tous quelques slides présentant la genèse de la campagne ainsi que les différentes déclinaisons créatives en fonction des médias et comment communiquer autour de la campagne "On ne lâche rien !".



## Éléments de communication Vague 2

**Description :**

**Cible :** Collectivités

Retrouvez ici :

- Le logo et les pictogrammes
- Les spots radio
- Les vignettes et visuels/bannières
- Une signature de mail
- Les Do's & Don'ts ainsi que le cadre d'usage de ces éléments
- Éléments pour réseaux sociaux (visuels et vidéos)



## Spots TV – On ne lâche rien !

**Description :**

**Cible :** Collectivités

Retrouvez ici nos deux spots TV :

Stéphanie et Hugo, que vous pouvez partager sur tous vos médias.



## Kit Espace Public et Lieux sportifs

**Description :** Trier à la maison, c'est bien. Trier partout, tout le temps, c'est encore mieux... même quand on fait du sport ou que l'on assiste à un événement sportif ! Ce kit complet a été conçu pour vous aider à rendre visible votre dispositif de tri sélectif sur l'espace public et sur les lieux qui reçoivent des activités et des événements sportifs.

➤ Ce kit s'adresse à tous les acteurs publics et privés qui ont, ou souhaitent mettre en place, un dispositif de tri dans les lieux sportifs (et culturels) et sur l'espace public, afin de généraliser le geste de tri en dehors du domicile.



# Médiathèque : photos, pictos, vidéos ...

Recherche libre

OK

## Nos Thématiques



MOMENTS DE CONSOMMATION



REEMPLOI



GESTE DE TRI



COLLECTE SÉLECTIVE



CENTRES DE TRI



USINES DE RECYCLAGE



CITEO



EMBALLAGES ET DECHETS



EXTENSION DES CONSIGNES D...

CITEO Médiathèque

Recherche libre OK PHOTO VIDEO AUDIO DOCUMENT RECHERCHE DANS LE DOSSIER : EMBALLAGES ET DECHETS

Accueil Mon compte Se déconnecter Plus pages

Filtres << Résultat de recherche 352 éléments

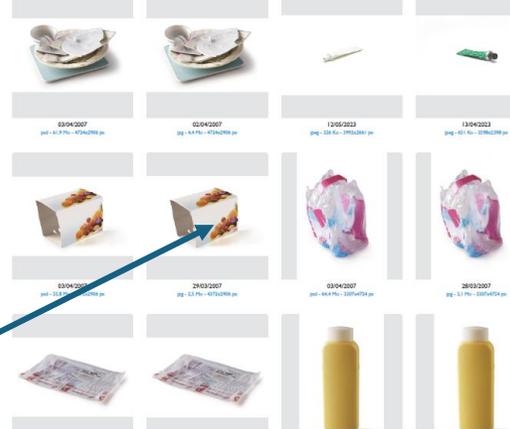
Thématique : EMBALLAGES ET DECHETS

- Acier
- Aluminium
- Autres déchets
- Papier-Carton
- Petits emballages en métal
- Plastique
- Tous les emballages (format FSD)
- Verre

Afficher les éléments des sous-thématiques

Trier par : Titre Date de prise de vue

Ordre : 17



# L'application Guide du tri



## Guide du tri, l'appli qui vous facilite le tri au quotidien !



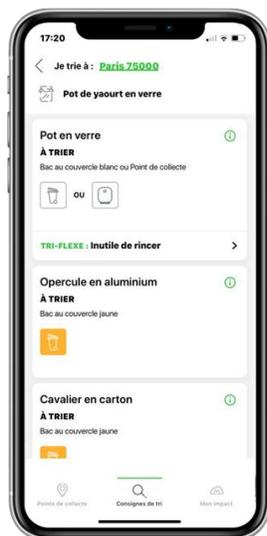
Trouvez la règle de tri précise dans chaque ville de France grâce à la **géolocalisation**.

Ainsi, pour chaque élément d'emballage d'un produit recherché, le **Guide du tri** indique s'il est à trier ou à jeter et précise la bonne couleur du bac

Trouvez un point de collecte à proximité Avec le concours des collectivités, **+ de 70 000 points de collecte** ont déjà été cartographiés

Adoptez les bons tri-flexes ! Le Guide du tri aide à faire le bon geste en **répondant à toutes les questions que vous vous posez**

Mesurez l'impact environnemental de votre geste de tri  
**Equivalences environnementales** : Energie et ressources économisées, objets fabriqués...



**Guide du tri**

**NOUVEAU !  
SCANNEZ ! TRIEZ !**

DISPONIBLE SUR

Disponible sur

CITEO



L'info-tri dématérialisée sur déjà plus de 6000 produits grâce au scan du code-barres

# Les programmes pédagogiques du Club Citeo



- 1,5 million d'enfants 6-12 ans sensibilisés au tri et recyclage des emballages et papiers



**Le magazine Eco Junior**  
(trimestriel print et digital - 8 pages)



**Programmes clés en main** (ex : Biodiversité marine - en partenariat avec le WWF)



**Carnets de saison, Jeux, ateliers**



**Vidéos Passeport du tri**  
(5 épisodes en ligne et bientôt sur Trions Plus)



**Cahier d'activités**  
(Déchets Abandonnés - en partenariat avec le World Cleanup Day)



**Kit écoles - Léo Folio**  
Sur le tri et le recyclage des papiers

## Chiffres clés 2023

### Ressources

- 160 497 visites sur Club Citeo
- 65 443 PDF téléchargés sur Club Citeo
- 41 650 abonnés à la Newsletter Club Citeo

# Le campus du tri : une plateforme d'e-learning pour s'auto-former (en cours de refonte)

Destiné aux agents de collecte, ADT, personnel interne...



Mes cours

FAQ

Mon suivi

Mon profil

Me déconnecter

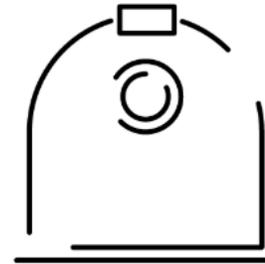
Bibliothèque



Fondamentaux



Jeunesse



Collecte de proximité en trois flux



Extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique

# Quitri : la boîte à outils pour le tri !

Inscription gratuite et sans engagement



Tableau de bord Comment ça marche ? Vos obligations de tri FAQ Ils l'ont fait Mme ro ma ▾

Choisissez  **votre profil**  pour commencer :



**ORGANISATEUR D'ÉVÈNEMENT**  
(festival, évènement sportif, salon, brocante etc.)

Découvrir Quitri évènements



Vous êtes gestionnaire d'un...  
**ÉTABLISSEMENT OU ESPACE PUBLIC**  
(bureau, parc d'exposition, salle de spectacle, école, camping, stade, parc et jardin, espaces naturels etc.)

Découvrir Quitri établissements



Vous êtes...  
**PRESTATAIRE**  
(entreprises, associations ou collectivités)  
et proposez des équipements ou services de collecte et traitement des déchets et/ou de sensibilisation au tri et au recyclage ?

Proposer mes services

VOTRE BOÎTE À OUTILS

## Découvrez les outils pour vous faciliter le tri !



### Générateur d'affiches

Je choisis les emballages et déchets à trier pour générer une affiche prête à être imprimée.



### La checklist du tri

Retrouvez rassemblés dans un document tous les conseils de Quitri !



### Les bonnes pratiques des consignes de tri

Comment organiser l'information pour que votre public trie efficacement pendant l'évènement ?...



### J'active la mise en relation avec des prestataires

Besoin d'un équipement de tri ou d'un prestataire de collecte ou de sensibilisation ? Activez la...



## Je construis mes signalétiques de tri

NOUVEAU !



NOUVEAU !

### Affiches prêtes à l'emploi

Je télécharge des signalétiques de tri clé en main conçues par Citeo et j'y ajoute mon logo.

Télécharger



### Générateur d'affiches

Je choisis les emballages et déchets à trier pour générer une affiche prête à être imprimée.

Créer



### Banque de visuels

Je télécharge les visuels pour mes signalétiques parmi plus de 150 pictogrammes ou photographies.

Télécharger

# Nos chaines YouTube

## #Matières à Penser

Qu'est-ce qu'un emballage recyclable?

Qu'est-ce qu'un emballage biosourcé?

Idee reçue : trier ne sert à rien

Idee reçue : le plastique c'est impossible à recycler !

## #POSMOF

Le tour de la question - notre série sur l'économie circulaire sur différentes thématiques :

L'écoconception

Le réemploi

Les déchets abandonnés

## #Citeo x Consomag pour répondre aux questions sur le geste de tri et recyclage

Peut-on trier des emballages sales?

Le tri dans la salle de bain

Les consignes pour bien trier

## #SUIVEZ-MOI ITINERAIRES DES EMBALLAGES

Du tri au recyclage, que deviennent nos emballages? A l'aide d'une balise GPS, suivez le devenir de l'emballage - 2 min pour tout comprendre

Itinéraire d'une canette en alu

Itinéraire d'une boîte de conserves

Itinéraire d'une bouteille en plastique



## #SUIVEZMOI, itinéraires des emball...

Citeo - 1 / 7



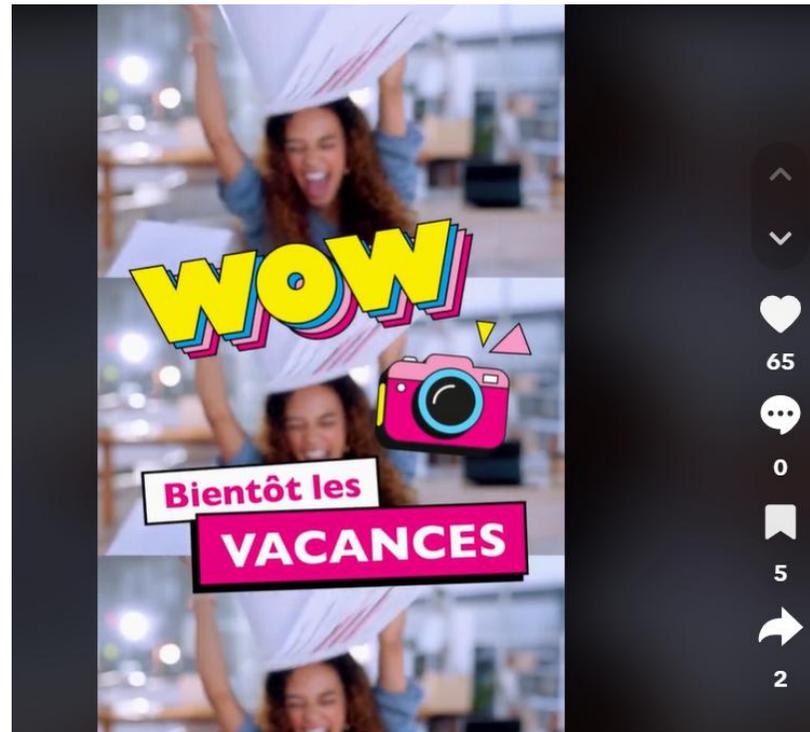
# Nos réseaux sociaux / nos « marronniers »



Contenu Facebook sur la différence entre un emballage et un objet



Contenu TikTok sur le début des vacances d'été



Contenu Facebook sur la rentrée avec les fournitures scolaires



# Nos réseaux sociaux / Nos vidéos sur les bons gestes de tri



-> Vidéo en ligne



# Nos réseaux sociaux pour rebondir sur l'actualité du moment



Halte aux idées reçues **X**  
Une majeure partie de nos emballages ménagers est recyclée dans des usines françaises.  
Mais ensuite, que devient la matière recyclée ?  
<https://www.citeo.com/le-mag/infographie-ou-sont-recycles-les-emballages-et-papiers>

**SUR LES 67% D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLÉS EN 2023,**  
**79,5%**  
le sont sur le territoire français

19,5%	79,5%	1%
-------	-------	----

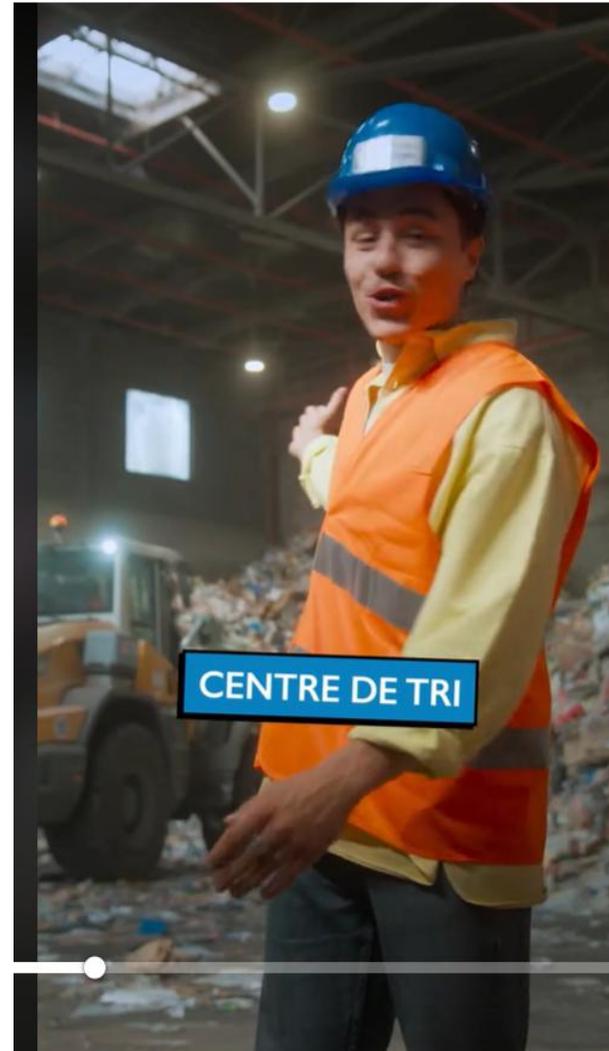
Rédigez un commentaire...

**Cash investigation sur les déchets : le vrai du faux**

#recyclage #extension des consignes de tri

L'émission Cash investigation a consacré un reportage sur le secteur des déchets qui remet en cause la simplification du tri et l'action de Citeo pour développer le recyclage des emballages en plastique. Pour mieux comprendre la réalité et éviter les raccourcis, Citeo répond à sept affirmations du

-> [Article en ligne](#)



-> [Vidéo en ligne](#)

et on va démystifier ensemble

Alors la serviette en papier : poubelle de tri ou poubelle normale ?

Téo vous donne toutes les réponses à vos questions sur le tri des papiers

-> [Vidéo en ligne](#)

---

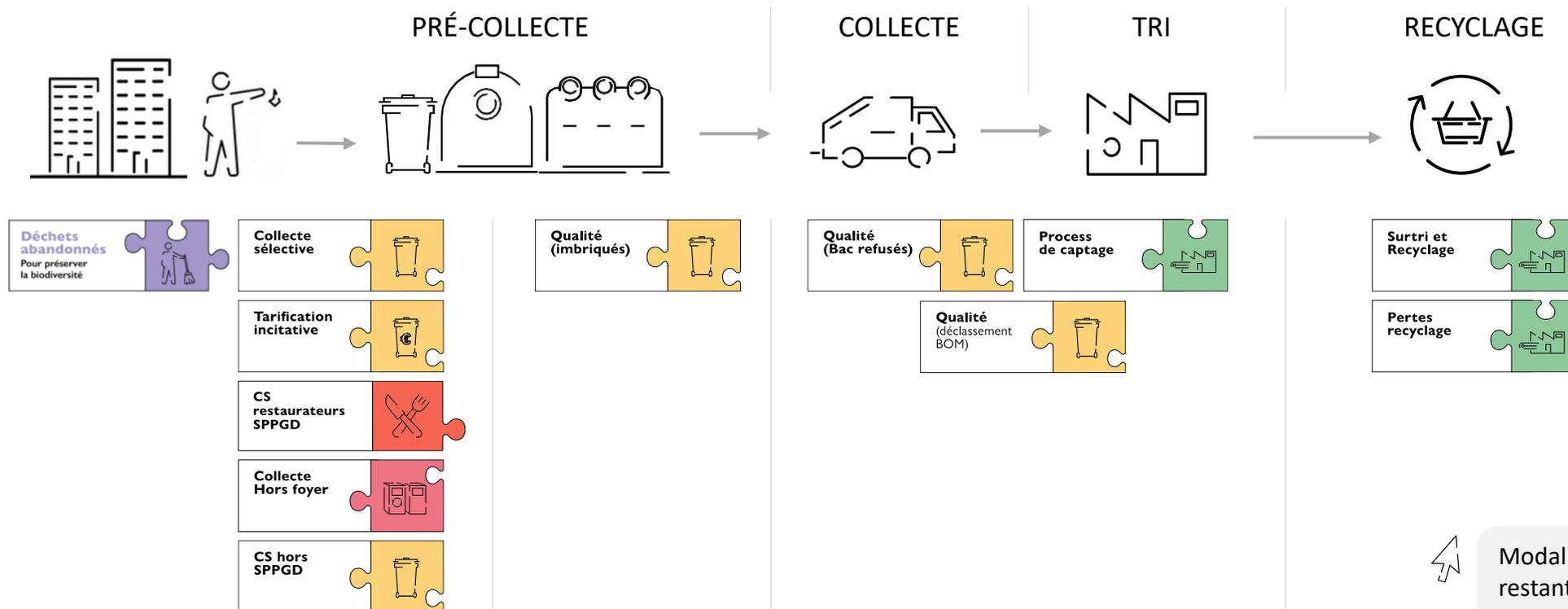
03

---

Pour un effet de levier, les aides à l'investissement

## Les aides à l'investissement

Des solutions à différentes étapes de la chaîne



## Les leviers attendus pour améliorer les performances de collecte

1



Améliorer les performances des **plastiques**, métaux, papiers

2



Améliorer le captage des **cartons** et fibreux des ménages

3



Baisser le taux de **refus** en entrée de centre de tri

4



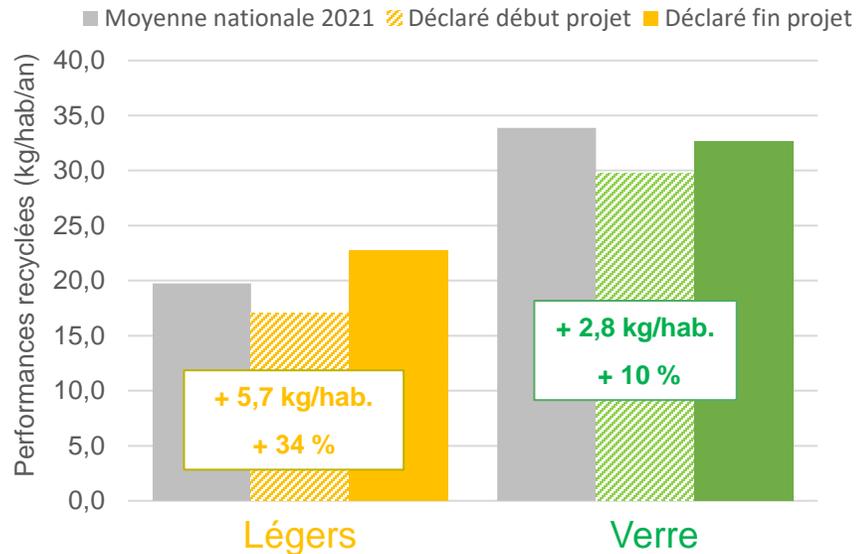
Améliorer les coûts du **verre** et ses performances

Tout projet devra s'inscrire dans un ou plusieurs de ces 4 leviers.

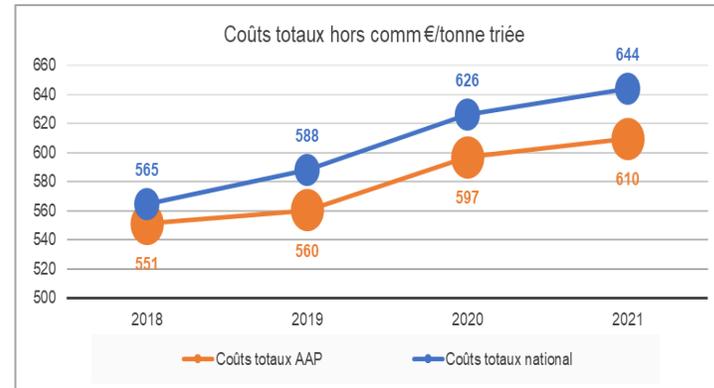
# Des soutiens à l'investissement qui ont fait leurs preuves

Bilan réalisé sur 132 projets (5,9 Mhab) terminés dans le cadre des AAP Collecte 2018-2022

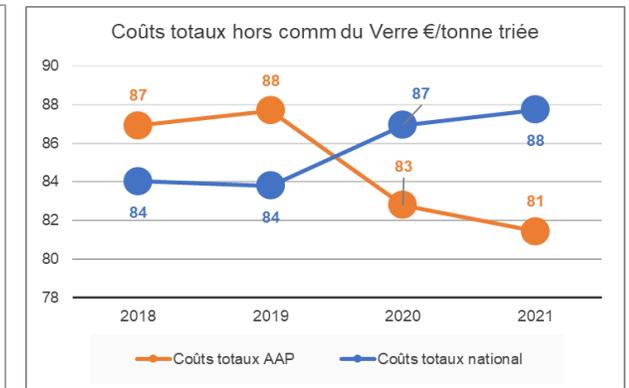
EVOLUTION DES PERFORMANCES RECYCLÉES  
ENTRE LE DÉBUT DU PROJET ET AUJOURD'HUI



Les projets AAP ont enregistré d'excellents résultats en matière de progression des performances, **se traduisant par une amélioration des soutiens de Citeo (CAP)**



Légers

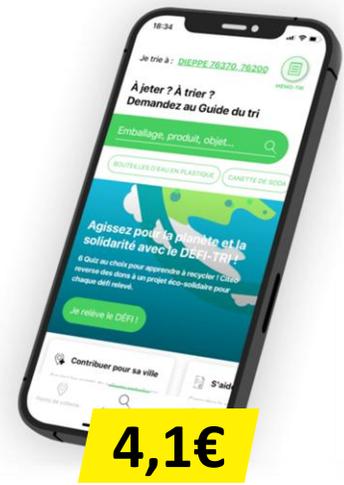


Verre

En parallèle, les coûts complets de ces collectivités (= coûts du service hors recettes matières et soutiens EO) ont été **très maîtrisés dans un contexte pourtant haussier** (4% de moins que l'évolution nationale pour les légers, près de 10% de baisse pour le verre)

# AAPs Collecte et tri - exemple

Communiquer c'est répéter !



Coût moyen de stickage en France

LA COMMUNICATION, CET INDISPENSABLE..

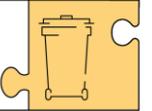
Le citoyen trieur reste l'acteur central du dispositif : sans geste de tri, pas de collecte !

L'Observatoire du geste de tri montre que le geste de tri est le bien ancré (\*) mais il ne faut rien lâcher.

## ANNECY

- 81% des bacs ré-adhésivés
- +11% de collecte sélective





## AAPs Collecte et tri – exemple

Passage d'apport volontaire à porte à porte avec réduction de fréquence OMR



### Résultats

Acier = 2,4Kg/h / +115% entre 2022 et 2023

Aluminium = 0,455 kg/h / +130%

PCM = 1,2 kg / +340%

PCNC = 10,8kg / +18%

PCC = 0,743 kg / +339%

Plastiques = 12,2 kg / +298%

Verre = 35,4 kg / +7,5%

Soutiens Citeo passés de 798 K€ en 2022 (dont du soutien de transition) à 1 969 K€ en 2023 soit **+ 146%**

# Plus d'exemples d'investissements et leurs résultats

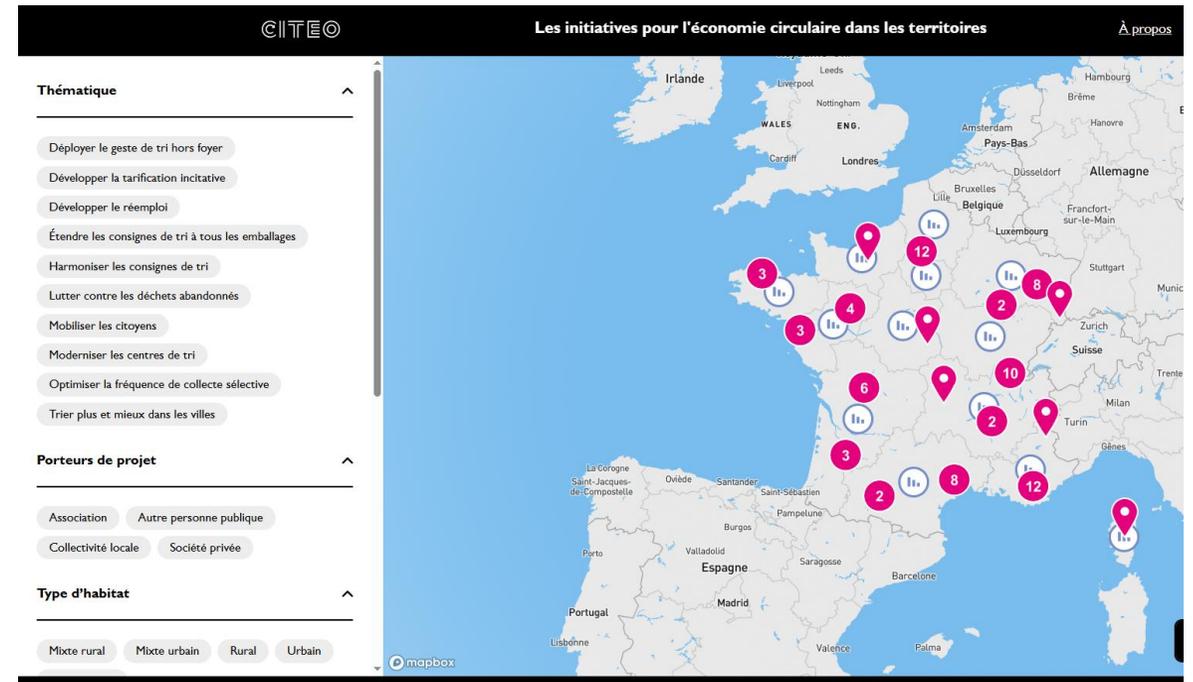
## Les Cahiers de la Collecte sélective 2024/2025



Découvrez la nouvelle édition des Cahiers de Citeo dédiés à la collecte sélective et aux leviers de performance du bac jaune. Apport volontaire, porte-à-porte, tarification incitative, collecte séparée des cartons, collecte robotisée... Citeo vous propose un « état de l'art » de la collecte sélective à fin 2024, avec près de quarante témoignages à travers toute la France.

[Télécharger la brochure](#) →

<https://initiatives-territoires.citeo.com/map/>



# L'AAP Hors-Foyer



# Les cibles et lieux

## Qui peut candidater :



**Prioritairement** aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) et groupements intercommunaux compétents au titre de la collecte et/ou de la salubrité pour réaliser les actions de nettoyage

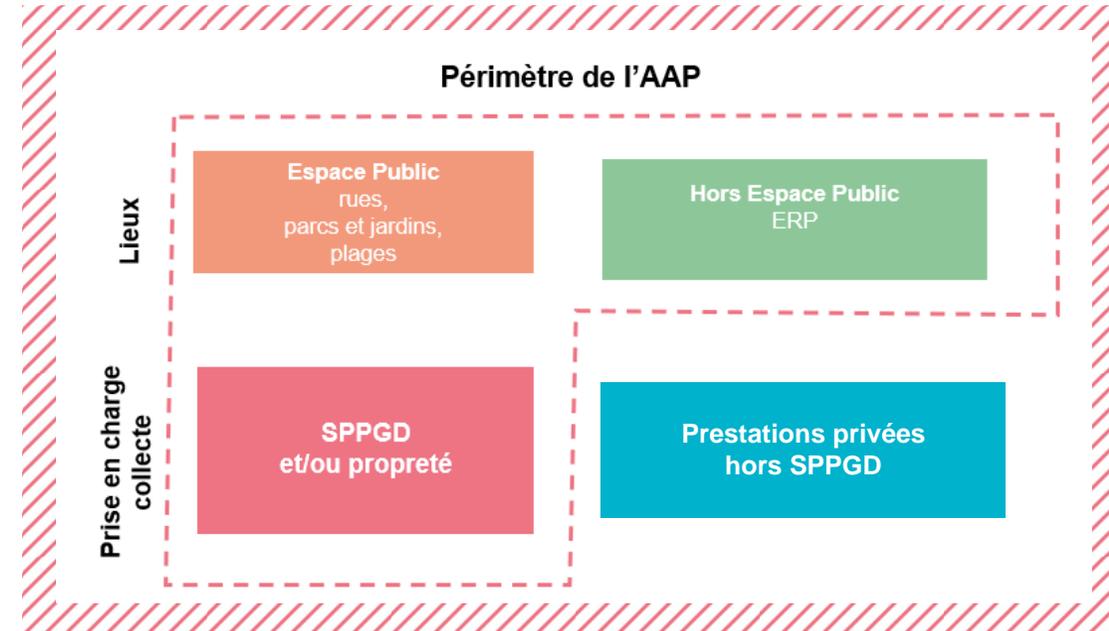
OU



**Communes** seules compétentes au titre de la collecte et/ou de la salubrité pour réaliser les actions de nettoyage

Précision

Le porteur de projet et/ou le périmètre projet devront être couverts directement ou indirectement par un Contrat-type barème aval avec Citeo ou d'Adelphe.



## Les lieux visés :



Centre-ville  
Rues commerçantes  
Rues hors centre-ville



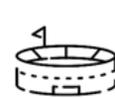
Parcs, jardins publics



Quais  
Ports de plaisance



Plages  
Sites touristiques



ERP

Bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels des personnes extérieures sont admises, notamment les écoles, les établissements sportifs (gymnases, piscines, etc.), les salles polyvalentes, les bibliothèques, les bureaux, etc.

ERP = Etablissements recevant du public

+simple

Une base de financement forfaitaire par équipement de tri (Un financement témoin de nos retours d'expérience terrain, en partenariat avec des collectivités locales depuis 2018)

	Eligibilité équipements			Financements par Flux (cumulables si plusieurs flux)	
	Espace public			Collecte sélective Hors Verre	Verre
	Espaces publics ouvert (implantation fixe)	Equipements évènementiels équipements mobiles	ERP		
<b>Corbeille*</b>	Oui	Oui	Oui	400 €/corbeilles espace publics 200 €/corbeilles ERP	Verre non recommandé
<b>Abri-bac(s)**</b>	Oui	Oui	Oui	1.300€/abri-bacs	1.500€/abri-bacs
<b>Colonne d'apport volontaire</b>	Oui	Oui	Oui	2.000€/Colonne	2.200€/Colonne
<b>Support de sacs</b>	Non	Oui	Oui	100 €/support de sacs	Verre non recommandé
<b>Bac roulant 120 à 500 L</b>	Non	Oui	Oui	30€/bac roulant	
<b>Bac roulant 660 à 770 L</b>	Non	Oui	Oui	100 €/bacs roulant	Verre non recommandé

+simple

Un minimum de 40 équipements de pré-collecte est demandé

## Pour se lancer



Télécharger le Cahier des charges et le dossier de candidature sur : [citeo.com/appel-projets-hors-foyer](https://citeo.com/appel-projets-hors-foyer)

# Hors foyer

## Pour trier partout tout le temps



**Appel à projets Hors foyer 2024**

**QUOI ?**  
Périmètre de l'Appel à projets

**Flux éligibles :**

- Emballages légers seuls : acier, aluminium, carton, briques alimentaires, plastique
- Non Fibreux : acier, aluminium, plastique, briques alimentaires
- Multi matériaux : acier, aluminium, carton, briques alimentaires, plastique et papiers en mélange
- Flux verre, fibreux et papiers graphiques, s'ils sont intégrés dans un projet global (nouveau ou existant)
- L'intégration de la collecte séparative du verre est fortement recommandée dans le cadre d'un projet Hors foyer dans les lieux de consommation nomade où les emballages en verre sont consommés.

**Dépenses éligibles :**

- Équipements de pré-collecte
- Communication
- Rétrotag
- Etudes / Mesures

**OU ?**  
Lieux visés

 Centre-ville, rues commerçantes, rues hors centre-ville

 Parcs, jardins publics

 Quais, ports de plaisance

 Places, sites touristiques

 ERP (Établissements, locaux ou extérieurs dont lesquels des particuliers exercent une activité, commerces, les écoles, les établissements sportifs (gymnase, piscine, etc.), les salles polyvalentes, les bibliothèques, les Salles, etc.)

**QUAND ?**  
Calendrier

**Ouverture des candidatures : avril 2024**  
Dépôt des dossiers et conventions au fil de l'eau, avec phases d'annonces tous les 3 mois environ.  
Dernière date de dépôt de dossier le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

**RENDEZ-VOUS**  
Télécharger le cahier des charges sur la page [citeo.com/aap-hors-foyer](https://citeo.com/aap-hors-foyer)

**Besoin d'inspiration ?**  
Découvrez les Cahiers du Hors foyer de Citeo : les retours d'expérience des AMI Hors foyer

# La convention déchets abandonnés



# Les déchets abandonnés, de quoi parle-t-on ?

## Les différents « régimes » aux yeux de la réglementation

### régime 1

« Dépôt illégal de déchets abandonnés »

Décharges illégales



Dépôts sauvages



**✗ CE N'EST PAS L'OBJET DE LA CONVENTION DE CITEO**

*Renvoient aux articles R541-112 et suivants du Code de l'environnement*

### régime 2

« Opérations de nettoyage »

Dépôts contraires  
au règlement de collecte



Déchets abandonnés  
diffus



**✓ C'EST BIEN L'OBJET DE LA CONVENTION CITEO**

*Renvoient à l'article R541-116 du Code de l'environnement.*

# La « philosophie d'accompagnement »

## Le diagnostic - une étape indispensable

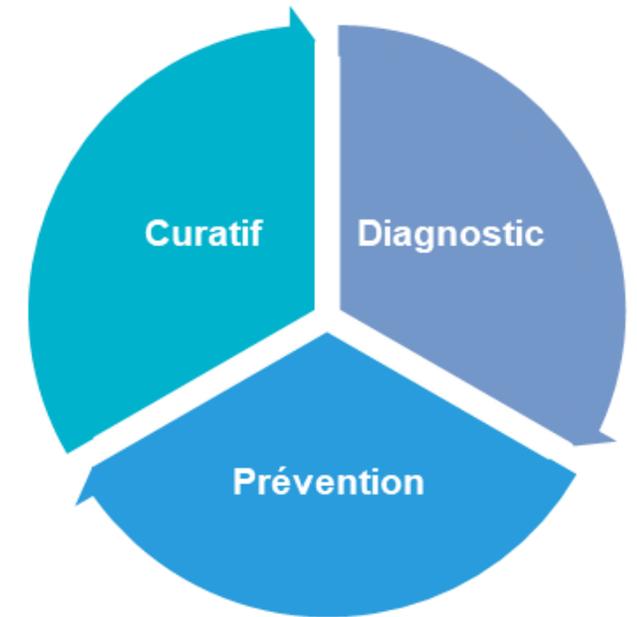
- **Objectif** : comprendre la pollution par des déchets abandonnés sur le territoire (où, quoi, qui, comment) et cibler les actions pertinentes pour y répondre
- **Un outil phare** : la cartographie des hotspots

## La prévention

- **Objectif** : donner les moyens de ne pas abandonner le déchet
- **Des exemples** : installer ou retirer des dispositifs de collecte et sensibiliser les usagers

## Le nettoyage

- **Objectif** : limiter l'impact sur la biodiversité
- **Des exemples** : opérations de nettoyage adaptées



# Les financements

Concernant les collectivités territoriales,  
**les pouvoirs publics ont fixé le barème permettant de calculer le montant des soutiens à verser**  
avec une variation en fonction du milieu et du nombre d'habitants de la collectivité

TPOLOGIE DU MILIEU DE LA COLLECTIVITÉ	MONTANT (€/hab/an)
<b>Urbain</b> : commune dont la population est égale ou supérieure à 5 000 habitants permanents	3,2
<b>Rural</b> : commune dont la population est inférieure à 5 000 habitants permanents	0,9
<b>Urbain dense</b> : commune dont la population est égale ou supérieure à 50 000 habitants permanents	4,3
<b>Touristique (hors urbain dense)</b> : communes qui remplissent au moins l'un des critères suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>• Plus d'1,5 lit touristique par habitant;</li><li>• Un taux de résidences secondaires supérieur à 50 %</li><li>• Au moins 10 commerces pour 1 000 habitants</li></ul>	3,5

## À NOTER

Pour les collectivités locales d'Outre-Mer ce barème est majoré de 1,7.



Barème extrait du cahier des charges d'agrément de la REP Emballages ménagers

# Une convention avec 2 niveaux d'engagement

- Une convention pluriannuelle de 3 ans (période 2023-2027), renouvelable jusqu'au 31/12/2029.
- Synthétisée dans un seul fichier de convention « en ligne » via un espace dédié

	<b>1</b> <b>Niveau 1 :</b> Collectivités ou groupement de <u>moins de 25.000</u> habitants	<b>2</b> <b>Niveau 2 :</b> Collectivités ou groupement dont la population est supérieure à 25 000 habitants
<b>A la signature et au début de chaque année</b>	<b>Responsable Lutte contre les déchets abandonnés</b> 	<b>Responsable Lutte contre les déchets abandonnés</b> 
	<b>Diagnostic territorial :</b> • Questionnaire simplifié PLDA  <i>dont actions de prévention</i> 	<b>Diagnostic territorial :</b> • PLDA dont actions de prévention   • Parties prenantes (facultatif) 
<b>A la fin de chaque année de convention</b>	<b>Bilan des actions :</b> • Questionnaire de bilan et de renouvellement 	<b>Bilan des actions :</b> • Descriptif des enseignements  • Suivi de 6 indicateurs 
		<b>Cartographie des hotspots</b> 
		<b>Détail de l'organisation et des charges liées aux déchets abandonnés</b> 



## Des fiches mode d'emploi pour des pas-à-pas méthodologiques, accessibles sur l'espace en ligne dédié aux Déchets Abandonnés

**COLLECTE**

mars 2023

### FICHE MODE D'EMPLOI

## Le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA)

Un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) est un plan d'actions structuré pour gérer efficacement les déchets abandonnés sur un territoire : il identifie les actions complémentaires associant préventif, curatif et mesures associées.

Les actions de nettoyage seules ne permettent pas d'agir sur les causes occasionnant des dépôts de déchets abandonnés diffus ! La construction d'un PLDA va permettre de comprendre :

- qui sont les déchets abandonnés du territoire : quoi, où, quel volume ?
- pourquoi ils existent : leur(s) source(s) de production ?
- que faire pour les limiter ?

**Diagnostic**

- Préventif
- Un recensement des lieux d'intervention prioritaires.

**Plan d'action sur-mesure**

- Curatif
- Un outil méthodologique pour agir efficacement sur le gisement de déchets abandonnés et réduire les coûts de nettoyage associés.

**Cadre partagé**

- Mesuré
- Un plan construit avec les acteurs locaux concernés et permettant l'accompagnement par les équipes Citeo.

**Que trouve-t-on dans un PLDA ?**

- La liste des actions que la collectivité ou le groupement souhaite mettre en place
- Le lieu de déploiement de ces actions
- La temporalité de leur déploiement
- L'objectif et la présentation de chaque action :
  - Améliorer la connaissance du gisement
  - Sensibiliser et prévenir le geste d'abandon
  - Capter des déchets abandonnés
  - Nettoyer les zones polluées

Le type de dépenses qui s'y réfèrent : personnel, étude, équipements, Le budget estimé

**À NOTER**

Dans la convention avec Citeo, le PLDA prend obligatoirement la forme d'une trame de fichier Excel à compléter. En particulier il s'agit de l'Annexe « Fiches des Pratiques » demandée aux collectivités et groupements de plus de 5 000 habitants.

**La check-list pour son PLDA**

- Capitalisez sur votre expertise terrain
  - Dressez un premier diagnostic de la problématique déchets abandonnés sur votre territoire : niveau d'exposition, zones concernées, principales causes identifiées, facteurs aggravants...
  - Identifiez les actions qui permettraient de lutter contre cette pollution.
- Formalisez votre plan d'actions
  - 3 types d'actions : **Connaître / Prévenir / Traiter**
  - Priorisez les actions que vous souhaitez lancer cette année (puis les suivantes).
  - Partagez ce PLDA à vos parties prenantes.
  - Si des documents de planification sur les déchets existent sur le territoire, assurez-vous que votre PLDA est cohérent avec ces documents.
- Rédigez le PLDA
  - Dans le fichier Excel de la convention Citeo, RDV à l'Annexe « Fiches sur les pratiques » et remplissez l'onglet « Actions PLDA ».
  - Vous pouvez également lier les acteurs impliqués dans l'onglet « Parties prenantes PLDA ».
- Consultez les acteurs locaux concernés
  - Nez pas seuls !
  - Regroupez vos éléments de diagnostic et vos idées.
  - Partagez vos idées d'actions et celles sur lesquelles vous souhaitez impliquer.
- Dressez le bilan et projetez-vous sur l'année suivante
  - À la fin de l'année de déploiement, faites le bilan des actions menées.
  - Partagez ces enseignements avec les différentes parties prenantes du PLDA et identifiez les actions que vous souhaitez conduire ensemble l'année prochaine.
  - N'oubliez pas de communiquer sur les résultats de votre PLDA auprès de vos habitants !
- Faites le bilan de votre PLDA
  - Dans le fichier Excel de la convention Citeo, dans l'Annexe « Fiches sur les pratiques » complétez l'onglet « Actions PLDA » et l'onglet « Complétez l'Annexe « Fiches sur les pratiques » pour reconstruire une nouvelle année avec Citeo.

**QUESTIONS /**

dédiée : citeo.com

**CITEO**

Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

**COLLECTE**

mars 2023

### FICHE MODE D'EMPLOI

## La cartographie des hotspots dans un PLDA

Lors de la construction d'un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA), il est demandé aux collectivités d'identifier les zones d'accumulation préférentielle de déchets abandonnés sur leur territoire afin d'agir plus efficacement contre leur présence. Cette cartographie des hotspots d'emballages abandonnés permet de disposer d'un diagnostic précis pour pouvoir prévenir et agir efficacement contre cette pollution.

**Les types de déchets abandonnés**

Les déchets abandonnés correspondent à des déchets qui pour diverses raisons se trouvent hors du système conventionnel de collecte et de traitement des déchets. On distingue plusieurs types :

- Les déchets abandonnés diffus** : des déchets éparpillés dans l'environnement et visibles à l'œil nu. On y retrouve des mégots des sacs poubelles, des papiers et des emballages vides.
  - Ce type de déchets est à recenser dans votre cartographie des hotspots.
- Les déchets liés aux dépôts concrets** : au règlement de collecte qui rassemblent des déchets non triés et laissés à proximité des dispositifs de collecte (corbeilles de rue et/ou points de tri).
  - Ce type de déchets n'est pas à recenser dans votre cartographie des hotspots.
- Les déchets concentrés** qui correspondent à des lieux de dépôts sauvages, illégaux, rassemblant généralement des déchets verts, des déchets d'aménagement et/ou du BTP.
  - Ce type de déchets n'est pas à recenser dans votre cartographie des hotspots.

**Le hotspot d'emballages ménagers abandonnés**

C'est une zone d'accumulation préférentielle et récurrente de déchets abandonnés diffus sur un espace public. Les déchets abandonnés d'emballages ménagers y sont retrouvés :

- soit accumulés** : dès lors que le « tas » est constitué de plus de 60 items d'emballages ménagers ou l'équivalent de 1 sac de 30 L rempli d'emballages ménagers.
- soit éparpillés** : dès lors que plus de 60 items d'emballages ménagers sont retrouvés sur un tronçon de 100 m linéaire, quartier, espace public type jardin/parc.

Les zones de hotspot peuvent donc être de **natures très différentes** : lieu précis, tronçon de rue ou rue entière, quartier, espace public type jardin/parc. Concentrez-vous sur des hotspots constitués majoritairement d'emballages abandonnés, mais ils peuvent contenir d'autres types de déchets (mégots, textiles, équipements électroniques...) dans des proportions moindres.

# Merci

## Conditions d'utilisation et/ou de diffusion

Le présent document demeure la propriété de Citeo/Adelphe.

Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique.

Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo/Adelphe décline toute responsabilité—pour toute erreur ou omission.

Citeo/Adelphe ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment, des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP Emballages ménagers et Papier graphique.

A ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.



01 81 69 06 00  
contact@citeo.com